



## Communiqué de presse

Le 4 février 2020

### VOTE DU BUDGET 2020 DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC INTERDÉPARTEMENTAL YVELINES / HAUTS-DE-SEINE

Le Conseil d'administration de l'Établissement public interdépartemental Yvelines/Hauts-de-Seine, composé des conseillers départementaux des deux assemblées et présidé par Patrick Devedjian, a voté mardi 4 février le budget 2020, en présence de Pierre Bédier, président du Département des Yvelines et vice-président de l'EPI 78/92.

Depuis sa création en février 2016, l'établissement public interdépartemental Yvelines/Hauts-de-Seine atteste de la pertinence du rapprochement des deux Départements. Grâce à l'amélioration continue de la qualité du service rendu à l'utilisateur, et des économies d'échelle importantes de par les groupements de commandes, l'EPI 78/92 **apporte la preuve d'un fonctionnement opérationnel sans dépense, ni administration supplémentaire, en s'appuyant uniquement sur les moyens mis à sa disposition par les deux collectivités.**

Le budget de l'EPI 78/92 concrétise ainsi l'engagement d'économiser l'argent public et démontre que des réformes simples et audacieuses s'avèrent efficaces dans la conduite de politiques publiques au service des Yvelinois et Alto-séquanais. **Le budget 2020 s'inscrit dans la continuité des budgets des années précédentes.**

- **L'entretien et l'exploitation du réseau routier départemental : 14,3 M€** (correspondant au cumul des dépenses en année pleine des deux Départements). Le programme d'entretien et d'exploitation des réseaux routiers départementaux regroupe l'ensemble des dépenses relatives à l'entretien et à l'exploitation des **1 915 km de routes départementales** des deux collectivités.

- **L'archéologie préventive : 1 377 000 € en dépenses et 4 357 000 € de recettes propres.** Le service d'archéologie préventive, habilité pour la réalisation de diagnostics prescrits dans son ressort territorial et l'exécution de fouilles d'archéologie préventive sur le territoire de la région Ile-de-France pour les périodes allant du Paléolithique à l'Époque moderne par le Conseil national de la recherche archéologique, entreprendra **7 diagnostics et 1 fouille en 2020.**

Le service continuera d'assurer un rôle de conseil auprès des aménageurs publics et privés contribuant ainsi à concilier la protection du patrimoine et l'aménagement du territoire. Il poursuivra également ses missions de recherche scientifique, y compris en Arménie, d'inventaire, de gestion-conservation des collections et de valorisation du patrimoine archéologique.

Ce service s'auto-finance en répondant à des marchés (notamment celui de Poissy, sur le site de construction du futur centre d'entraînement du PSG). Les Départements ne seront donc pas sollicités financièrement cette année.

- **L'adoption : 117 000 €.** Avec un bassin de 3 millions d'habitants, le service interdépartemental est le plus important de France et pourra ainsi se faire l'écho des besoins du public auprès des instances nationales et internationales. **En 2020 le service va poursuivre et intensifier le travail engagé avec les services sociaux départementaux.**

**Les crédits de fonctionnement de l'Etablissement public représentent 16,1 M€.** La participation que lui verseront les deux départements se fera à budget constant en année pleine (soit une prévision de 6,1 M€ pour le Département des Yvelines et de 9,2 M€ pour le Département des Hauts-de-Seine).

### **Création de CITALLIOS Promotion, pour la promotion immobilière :**

La création de cette filiale s'inscrit dans la stratégie de CITALLIOS, visant à se renforcer dans la co-promotion, afin d'étoffer son offre en tant qu'aménageur local, porteur de solutions larges et diversifiées à ses clients, publics et privés.

#### **L'établissement public interdépartemental Yvelines / Hauts-de-Seine**

Impulsée par Patrick Devedjian, Président du Département des Hauts-de-Seine, et Pierre Bédier, Président du Département des Yvelines, la création de l'établissement public interdépartemental Yvelines / Hauts-de-Seine a été approuvée par les élus départementaux des Hauts-de-Seine et des Yvelines, le 5 février 2016.

Patrick Devedjian en assure la présidence et Pierre Bédier la vice-présidence. Le bureau est également composé de 3 conseillères et 3 conseillers de chaque Département.

L'EPI conduit et, le cas échéant, finance toute action d'intérêt interdépartemental dans les domaines de compétence dévolus aux départements. Les 3 politiques publiques d'intérêt interdépartemental déjà transférées à l'Etablissement sont l'entretien et l'exploitation du réseau routier départemental, l'adoption et l'archéologie préventive.

Au-delà des actions conduites dans le cadre de l'EPI 78 / 92, plusieurs mutualisations départementales ont été faites, avec notamment le rapprochement de plusieurs services : les solidarités, la commande publique, l'éducation et la construction, les missions d'audit, de contrôle et d'évaluation des politiques publiques, le tourisme, les archives départementales.

[www.epi78-92.fr](http://www.epi78-92.fr)

### **Contact presse**

#### **Département des Hauts-de-Seine**

**Amélie CHABUET**

tél. : 01 47 29 35 78

courriel : [achabuet@hauts-de-seine.fr](mailto:achabuet@hauts-de-seine.fr)

[www.hauts-de-seine.fr](http://www.hauts-de-seine.fr)

#### **Département des Yvelines**

**Amélie BAILLEAU**

tél. : 01 39 07 78 41

courriel : [abailleau@yvelines.fr](mailto:abailleau@yvelines.fr)

[www.yvelines.fr](http://www.yvelines.fr)